

COMITE DE LIGNE DU RESEAU PARIS-EST

Compte-rendu de la réunion du 20 Avril 2016

Présidé par M. BEAUDET, Vice-président de la Région et du STIF.

Le **Vice-président** souligne la volonté de la Région Île-de-France et du STIF d'améliorer le fonctionnement du Réseau Paris-Est, comprenant les lignes E et P à l'Est. Il rappelle que les comités de ligne s'inscrivent dans le dialogue permanent que la Région Ile-de-France et le STIF souhaitent avoir avec les représentants des voyageurs, les élus locaux, les opérateurs et le STIF.

La réunion est organisée en deux temps : la présentation du STIF et des opérateurs (SNCF Réseau et Mobilités), puis les échanges avec les personnes présentes à la réunion.

Les présentations du STIF et de la SNCF sont disponibles dès à présent sur le site Internet du STIF : www.stif.org

* * * * *

* * *

1. FONCTIONNEMENT ACTUEL DES LIGNES E ET P

Le STIF présente les résultats de l'indicateur de ponctualité et son évolution annuelle entre 2012 et 2015 pour les deux lignes. Ces éléments font apparaître une amélioration régulière de la ponctualité sur la ligne P tandis que celle de la ligne E diminue linéairement. L'amélioration de la ponctualité sur la ligne P est à nuancer suite aux difficultés de production rencontrées sur la période sept. 2015-mars 2016, qui s'ajoutent à une production structurellement fragile, notamment en raison de la difficulté pour le Technicentre de Paris-Est de traiter la maintenance simultanée de plusieurs parcs de matériels roulants spécifiques.

Le STIF présente également les résultats de l'enquête perception voyageurs en 2015. L'enquête montre que les points forts de ces deux lignes sont le respect de la desserte des stations prévues, la signalétique d'orientation et l'amabilité du personnel. Les points faibles sont, quant à eux, le délai de réparation des escalators et ascenseurs ainsi que la communication de la durée estimée des perturbations.

Le STIF présente par ailleurs un calendrier retraçant les différents horizons des projets pris en compte dans le Schéma directeur du Réseau Paris-Est.

Les opérateurs présentent leur plan d'action de court terme notamment pour optimiser la gestion de la maintenance au Technicentre de Noisy, mais également le résultat des études pour l'élaboration d'un Schéma directeur des lignes E et P à l'Est.

Les municipalités de Trilport, Meaux et Marolles ainsi que l'Association AOUT déplorent les problèmes récurrents d'exploitation qui affectent la branche de La Ferté-Milon et souhaitent que des projets concrets soient proposés aux différents horizons du Schéma directeur pour l'optimisation de cette branche.

SNCF Réseau rappelle que les travaux de renouvellement de l'infrastructure réalisés récemment à hauteur de 40 M€ prouvent la volonté de la SNCF de maintenir le bon fonctionnement de cet axe. La SNCF s'engage dans la pérennité de la branche La Ferté-Milon depuis plusieurs années, notamment via le traitement des zones boueuses impactant les voies de cet axe en période de forte chaleur.

Sur la période 2016–2020, le montant investi devrait passer à environ 60M€ par an pour traiter le renouvellement de l'infrastructure sur les lignes E et P.

L'association AOUT interpelle les parties présentes sur l'abandon de l'électrification du tronçon Trilport - La Ferté-Milon ainsi que l'abandon éventuel d'une connexion directe de cet axe à Paris.

La Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq relaie aussi le questionnement concernant l'électrification.

La Communauté de Communes Pays de Val Bréon souligne l'avancement concret du Schéma directeur, y compris l'électrification de Gretz à Provins. Elle déplore que l'électrification de la branche La Ferté-Milon ne soit pas inscrite dans le Schéma directeur.

Le Vice-président du STIF rappelle la difficulté de faire financer de tels projets actuellement. Il cite le projet d'électrification Gretz-Troyes, dont le financement n'était pas assuré et ce depuis plusieurs années. Il rappelle que ce projet a été récemment relancé et que les financements sont en passe d'être trouvés.

Post-Réunion :

La SNCF et le STIF proposent d'ajouter à la liste des études mentionnées dans la partie long terme du Schéma directeur le projet d'électrification entre Trilport et La Ferté-Milon. En effet, le renforcement d'une partie du réseau électrique au Nord de la ligne P, déjà prévu dans le Schéma directeur, constitue une 1^{ère} étape de ce projet. Par ailleurs, les études SNCF ont permis de dégager de nouvelles évolutions d'offre corrélées à cette électrification, non valorisées lors de la précédente évaluation du TRI du projet.

L'association de l'Ourcq des usagers des transports (AOUT) ainsi que la municipalité de Meaux s'expriment contre la suppression des semi-directs entre Paris et La Ferté-Milon en raison des impacts péjorants pour la branche La Ferté-Milon.

Les études réalisées par la SNCF ont montré qu'il n'est pas possible de rajouter un train entre Château Thierry et Paris en heure de pointe car le graphique de circulation est saturé. La seule possibilité de rajouter un train serait d'en supprimer un autre. Il a été proposé de supprimer le semi-direct Paris – La Ferté-Milon et de le remplacer par une navette Meaux – La Ferté-Milon en correspondance à Meaux pour aller à Paris, ce qui permettrait d'ajouter un train de Paris à Château-Thierry et ainsi de réduire la charge des trains de Château-Thierry. Le Vice-président du STIF indique que cette proposition n'est pas retenue compte tenu de ces impacts négatifs sur la branche La Ferté-Milon.

L'Association d'Usagers Paris-Meaux-Crécy s'interroge sur les évolutions de la ligne Esbly-Crécy. Elle relaie des incidents graves récents ayant impacté la ligne.

La SNCF indique que la réalisation des travaux du T4 vers Montfermeil et l'évolution à terme du matériel roulant sur le T4 permettra de sécuriser l'exploitation de la ligne Esbly-Crécy en renforçant le parc dédié à cet axe. La création mi-2016 du nouvel atelier Tram-Train en prévision de la Tangentielle Nord et du prolongement du T4 vers Montfermeil permettra une meilleure maintenance des rames.



L'Association d'Usagers Paris-Meaux-Crécy exprime ses inquiétudes concernant la dégradation de l'accessibilité en gare de Vaires dénonçant le non-fonctionnement d'un ascenseur depuis son installation. La municipalité de Villemomble déplore la non-accessibilité de la gare du Raincy-Villemomble-Montfermeil.

La SNCF indique qu'une étude sur l'accessibilité de la gare de Vaires est en cours avec des travaux prévus pour 2020-2021.

SNCF Réseau, maître d'ouvrage coordinateur des études de Schéma directeur, rappelle la situation particulière et difficile de la gare du Raincy-Villemomble-Montfermeil. Elle fait partie des gares répondant aux critères de mise en accessibilité (trafic voyageurs supérieur à 5000 montants/jour) mais sa configuration contraignante (quais étroits et en courbe) ne permet pas un traitement satisfaisant de la liaison quai-train pour les usagers en fauteuil roulant. Cette situation a conduit la SNCF à l'inscrire en dérogation potentielle dans le SDA Ile-de-France. Des études sont néanmoins en cours pour approfondir le diagnostic et rechercher des solutions.

Le Comité de Défense des Usagers du train entre le sud de l'Aisne et Paris/Reims interpelle la SNCF à propos de la problématique des fumeurs dans les trains. Le Comité insiste sur l'urgence de mettre fin à cette situation.

Le Vice-président du STIF indique avoir pris connaissance de ce problème des fumeurs lors de sa prise de fonction à la Région Ile-de-France. Il souligne qu'il s'agit d'un problème de sécurité publique à régler, qui nécessite une action forte et pérenne. La SNCF et la police ferroviaire ont déjà effectué des opérations coups de poing qui se sont soldées par de nombreuses amendes. Il indique qu'un travail de long terme est engagé par la Région Ile-de-France, en partenariat avec les forces de police. Dès parution des décrets d'application de la loi Savary sur la sécurité, une action en profondeur pourra être engagée par la SNCF.

L'association de consommateurs « UFC Que Choisir » souhaite connaître l'évolution de la fréquentation suite au passage au Navigo dézonné.

La SNCF constate une augmentation de la fréquentation des parkings relais, due à un changement de comportements des usagers faisant suite à la modification de la tarification. Concernant les parkings relais, le STIF a demandé une étude de renfort de capacités avant 2020.

2. PERSPECTIVES A COURT/MOYEN/LONG TERMES

Le STIF et les opérateurs présentent les mesures prévues au Schéma directeur pour améliorer la ligne à court, moyen et long termes.

Le Collectif des usagers de Château-Thierry s'interroge sur la faisabilité d'augmenter le parc bimode sur le tronçon La Ferté-Milon pour remplacer les « petits gris » et renforcer l'offre d'ici 2021.

Le Vice-président du STIF indique qu'un travail est en cours pour renouveler 700 rames sur les 1 200 déployées en Ile-de-France.

L'association FNAUT Île-de-France interpelle les opérateurs et le STIF sur la nécessité de bénéficier rapidement d'un matériel plus moderne sur le tronçon Meaux - La Ferté-Milon. Elle demande des



précisions sur l'abandon du projet de gare à Val Bréon et se demande, concernant l'interconnexion à BVC, pourquoi les AGC ne pourraient pas s'y arrêter.

La Communauté de Communes du Pays de Val Bréon relaie la demande du projet de gare à Val Bréon et annonce que le Département pourrait mettre gratuitement à disposition du foncier pour cette création.

La SNCF répond que les études relatives au projet de gare au Val Bréon attestent que le coût de l'opération est trop élevé par rapport à la fréquentation prévue.

La desserte de la gare de BVC par des trains AGC n'est pas envisageable, les quais hauts de cette gare n'étant pas compatibles avec ce matériel roulant à plancher bas. Aussi, la desserte de la gare de BVC ne sera rendue possible qu'avec l'électrification de la section Gretz-Provins et l'arrivée d'un nouveau matériel roulant à plancher haut.

La Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq s'interroge sur les suites données à la réalisation d'une nouvelle gare entre Chelles et Vaires. Elle relaie son inquiétude sur le développement important de la population dans le secteur.

La SNCF répond que cette nouvelle gare était liée à un scénario de gare d'interconnexion avec la ligne 16 du Grand Paris Express, scénario qui n'a pas été retenu. Le scénario choisi prévoit désormais la correspondance avec la ligne 16 en gare de Chelles. La SNCF a tout de même réalisé les études de création de cette nouvelle gare selon deux variantes d'implantation.

Toutefois, l'opportunité de cette nouvelle gare n'est pas démontrée. En effet, le potentiel de trafic de la gare est faible par rapport aux trafics des 2 gares encadrantes (1000 montants jours au maximum, contre 18 000 pour Chelles et 4 000 pour Vaires).

La municipalité de Villiers-sur-Marne déplore que le projet de 3^{ème} voie entre Villiers et Emerainville impliquant des impacts fonciers dans la commune de Villiers-sur-Marne n'ait pas été concerté avec le maire.

SNCF Réseau répond que ce projet est présenté en comité de ligne préalablement à une concertation qui sera évidemment menée puisque les études de principe n'ont pas encore commencé.

La municipalité de Trilport considère que les hypothèses de trafic ne prennent pas en compte l'augmentation de la population dans les secteurs concernés (en lien avec le SDRIF) et ne constate pas de véritables améliorations d'ici 2025-2030 pour la ligne. Elle se dit déçue de ne pas constater une proposition de renouvellement du Technicentre de Noisy-le-Sec, amélioration pouvant être envisagée conjointement avec les installations futures du Grand Paris Express.

La municipalité de Château-Thierry revient sur le renforcement de l'alimentation électrique sur Paris - Château-Thierry. Elle rappelle également que le TER est une solution alternative mais remise en cause par le dézonage du Passe Navigo, plus attractif pour les usagers des régions frontalières. Les habitants de Château-Thierry préfèrent prendre le train à Nanteuil, première gare francilienne, plutôt que de payer un abonnement TER.

Jacques Baudrier, administrateur du STIF, rappelle qu'il intervient sans relâche depuis des années afin que la SNCF prenne mieux en compte les besoins de l'Est francilien. Celle-ci a tendance à se focaliser sur le prolongement d'Eole à l'Ouest. Il ajoute que le programme présenté est sérieux et englobe des demandes locales. Son financement ne doit cependant pas être éparpillé car des discussions avec l'Etat feraient perdre du temps à la mise en œuvre des projets, pénalisant ainsi les usagers. Enfin, il déclare que la gare



de Bry-Villiers-Champigny constitue un projet essentiel dans le maillage du Réseau Paris-Est, et que les investissements et travaux doivent être lancés le plus rapidement possible.

Le Vice-président du STIF, en réponse à la problématique rencontrée pour le financement de la gare BVC, rappelle que celle-ci a été rendue nécessaire par le Grand Paris Express. La Société du Grand Paris doit donc financer la construction de la gare. Le débat reste cependant ouvert concernant la date d'ouverture de cette gare, prévue 1 ou 2 ans après la mise en service de la ligne 15 du Grand Paris Express.

* * * *

Le Vice-président du STIF rappelle que le Schéma Directeur Matériel Roulant (SDMR) tiendra compte de toutes les remarques formulées lors du comité de ligne et que le Schéma directeur des lignes E et P à l'Est n'a pas vocation à acter définitivement des projets mais juste à proposer des orientations.

Le Vice-président du STIF remercie l'ensemble des participants et lève la séance.



COMITÉ DE LIGNE

LIGNES E ET P DU RESEAU PARIS-EST

- Liste des invités présents et représentés -

Administrateurs du STIF

BEAUDET Stéphane

Opérateurs

SNCF Mobilités
SNCF Réseau

Conseil Régional

Conseillers de Paris	BAUDRIER Jacques	accompagné de	LEGROS Cyprien
Conseillers Régionaux d'Ile-de-France	CHERRON James	accompagné de	ESTEVE Simon
	SOLERE Thierry	représenté par	CARDON Isabelle

Intercommunalités

Communauté de Communes Château-Thierry	FUSELIER Michèle		
Communauté de Communes Portes Briardes	ONETO Jean-François	représenté par	LONY Eva
Communauté de Communes Pays de l'Ourcq	EELBODE Pierre	représenté par	LAPRAYE Sébastien
Communauté de Communes Val Bréon	BARBAUX Jacques	représenté par	MAILLIET Laurent
Communauté d'Agglo. Vallée de la Marne	MIGUEL Paul	représenté par	PARIS Frédéric

Communes

Mairie de Brou-sur-Chantereine	DE CARVALHO Antonio	excusé	
Mairie de Château-Thierry	KRABAL Jacques	représenté par	BEAUVOIS Bruno EUGENE Sébastien PARIS Frédéric
Mairie de Chelles	RABASTE Brice	représenté par	
Mairie de Courcouronnes	BEAUDET Stéphane		
Mairie de Coupvrai	CERRI Thierry	accompagné de	GARROUSTE Miche
Mairie de Crouettes-sur-Marne (Dépt. : Aisne)	BINCZAK Lucette		
Mairie de Crouy-sur-Ourcq	GOOSSENS Maria Christine	représentée par	PRZYBYL Bruno
Mairie d'Esblly	POTTIEZ-HUSSON Valérie	représenté par	GARCHER René
Mairie d'Etampes-sur-Marne	MAGNIER Jean-Luc		
Mairie de Longueville	FORTIN Philippe	représenté par	BACHET Marcel AUBRY Simone DURIVAUULT François
Mairie de Maison-Rouge	SASSINOT Jean	représenté par	
Mairie de Marles-en-Brie	BONNEL Stéphane		
Mairie de Marolles	PROVOST Guy	représenté par	BESEVAL Patrick
Mairie de Meaux	COPÉ Jean-François	représenté par	BRAS Artur-Jorge
Mairie de Montfermeil	LEMOINE Xavier	représenté par	SCHUMACHER Alain
Mairie de Nangis	BILLOUT Michel	représenté par	CHARRET Stéphanie
Mairie de Nogent l'Artaud	VAN LANDEGHEM	représenté par	CALLOT Nadia BOUVRY Gilles LE TALLEC Christelle
Mairie de Nogent-sur-Marne	MARTIN Jacques	représenté par	PASTERNAK Jean-Jacques
Mairie de Neuilly-sur-Marne	MAHEAS Jacques	représenté par	LE TALLEC Bernard
Mairie de Pantin	CASSIDE Olivier		
Mairie de Poigny	BONICI Claude		
Mairie de Saint-Thibault des Vignes	VOURIOT Sinclair	représenté par	PERRET Alice GALANGAU Bente
Mairie de Tournan-en-Brie	GAUTIER Laurent	représenté par	LONY Eva GAIRE Laurence
Mairie de Trilport	MORER Jean-Michel		



Mairie de Villemomble
Mairie de Villenoy
Mairie de Villiers-sur-Marne

CALMEJANE Patrice
VENRIES Michel
BENISTI Jacques-Alain

accompagné de
représenté par

WINTZER Arlette
FOURCADE Alain
BREUZET Jean-Claude

Membres du CPTP - Comité des Partenaires du Transport Public

FNAUT Ile-de-France

GOBITZ Bernard
BIGORGNE Simone

représenté par

PRZYBYL Bruno

Associations locales d'usagers

Ass. Paris-Meaux Crécy
Ass. La Ferté-sous-Jouarre
ADUTECH – Montreuil
AOUT - Ass. de l'Ourcq des Usagers de Transport -
Usagers du train entre le Sud de l'Aine & Paris-Reims

CELI Sylvie
ARKACHE Carlos
FABRE ALAIN
ETIENNE Victor
PERARDEL Christine

représentée par
accompagné de

DARLOY Luc
BARBIER Kévin

accompagné de

SANCIER Aurore

Organismes divers

UFC-Que Choisir

STABLO Rose-Line

représentée par
accompagnée de

BASTIEN Guy
GUERQUIN Eric

UPEM – Ecole des Ponts Paris Tech – IFSTTAR

POIREL Maylis

